



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 19 novembre 2020	Heure de départ	16 h 00	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp : 6 °C)		Ventoux: 12 km/h (Sud-ouest)	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Inscriptions totales	79/87
Total des paris mutuels	\$255,776			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Frenette, Ben	Miller, Tom (S.A.C.)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- La surface des pistes a été nivelée avec 40 tonnes du matériau.
- Sur l'avis du vétérinaire, il y a eu un retrait anticipé (lésions) du "RAISING RUSTY", de la Course 3, par son entraîneur.
- Retrait anticipé (autres raisons) du "MCJAGERSONTHEMOVE", de la Course 10, par les juges.
- Sur l'avis du vétérinaire, il y a eu un retrait anticipé (boiteux) du "BADSTORMANYPORT", de la Course 10, par son propriétaire. Ce cheval a été placé sur la liste des vétérinaires à court terme pour une durée de 7 jours.
- Nous avons discuté avec le réclamant principal, Gary McDonald, la réclamation du "THUNDERING JIM", du 18 octobre 2020, dans la Course 8.

Courses :

1. Reprise de départ pour le #1, "ITS ALL WORTH IT", (Jonathan Lachance), pour être allé de l'avant de la barrière de départ. Rien à signaler.
2. Examen de la performance du #6, "BETTER THAN MEN", (Mike Healey), qui a fait un bris avant le départ. Le #6 n'a pas eu de l'équipement brisé. Il a été bien à l'intérieur du poteau de remboursements lorsque le juge au départ avait relâché le peloton. Il est réputé avoir reçu un bon départ. Le #5, "STAGE TERROR", (Darcy Clancy), a eu de l'équipement brisé (crevaison), après le départ. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Le meneur du #2, "CASSIUS", (Stephane Pouliot), a été averti en lien avec sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
5. Examen du bris du #6, "LUNAR LAUNCH", (Rodney Laframboise), après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille. Lors du bris d'allure, le #6 a causé des interférences au #1, "DOC DARRYL", (Clarke Steacy), au #2, "TJ THUNDER", (Stephane Brosseau), et au #8, "COOL HAND LUCAN", (Richard Simard). Aucun placement n'est requis comme le #6 est arrivé en 8^e position, (la dernière). Rien à signaler.
6. Enquête et objections du meneur du #2, "DUTCH SEELSTER", (Guy Gagnon), avant le poteau de $\frac{1}{4}$ de mille. Le #2 semble craintif et il fait un bris provoquant ainsi des interférences aux chevaux derrière : le #1, "SOPHIES CAM", (Stephane Pouliot), arrivé en 9^e position, et au #9, "JANS LEGACY", (Darcy Clancy), arrivé en 3^e position. Les objections ont été retenues. Le #2, arrivé en 2^e position, a été placé en 9^e position, pour avoir causé des interférences en plein bris d'allure (Règle de la CAJO 22.09). Rien d'autre à signaler.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/WRCH6euV64k>

7. Le #9, "MACH LEE", (Tyler Jones), a eu de l'équipement brisé (fer), après le poteau de $\frac{1}{4}$ de mille et il est arrivé avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

Réclamations :

- 4 – Le #6, "STELIOS" (1), pour \$7,000, par Ecuries Guy Gagnon, Gestion Bruno Blouin et Gestion Louis Latulippe, (Guy Gagnon entraîneur).
- 6 – Le #8, "BET TIL DAWN" (1), pour \$7,000, Michel Lavoie et Garry Steele, (Emil Toth entraîneur).